

# *Les François au Mississippi*

*MALADIES ET TRAITEMENTS AU TEMPS DES  
LUMIERES ET PARTICULIEREMENT AU  
« MISSISSIPY »*

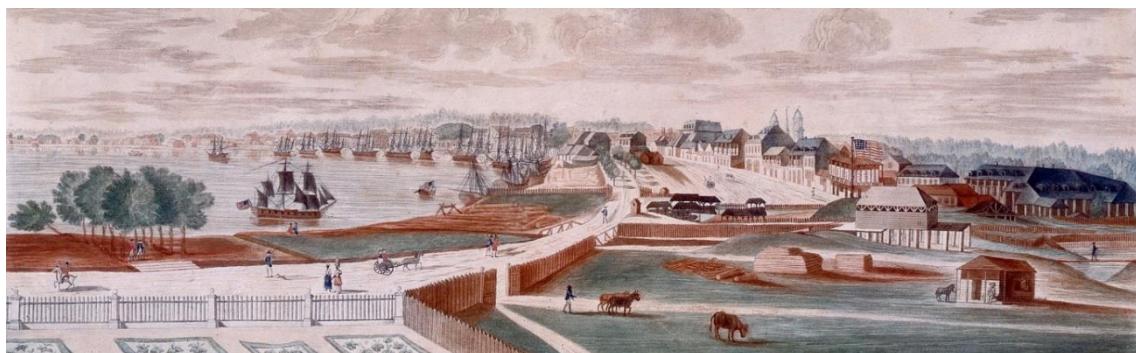


*Le chirurgien de village*

## Table des matières



MALADIES ET TRAITEMENTS- .....	5
Un pays rude, atteint après un voyage pénible et dangereux .....	5
Croyances et pratiques populaires face à la maladie.....	6
Les nations amérindiennes face à la maladie .....	7
Une hygiène déficiente.....	8
Les principes médicaux au XVIII e siècle.....	8
La théorie des humeurs .....	8
La médecine nouvelle de Paracelse.....	10
Des maladies soignées par des remèdes provenant des trois règnes .....	11
(végétal animal, minéral).....	11
Médecins, chirurgiens, apothicaires de France, une longue histoire.....	15
Chirurgiens et barbiers chirurgiens .....	17
Chirurgiens, barbiers chirurgiens, barbiers étuvistes : le méli- mélo se décante .....	18
Apparition de l'Art dentaire .....	20
Médecine et chirurgie en Louisiane .....	22
Des services médicaux insuffisants.....	23
Les apothicaires, une histoire parallèle à celle de la médecine .....	25
Premiers botanistes apothicaires de Louisiane.....	26
Un traitement contre la chaude pisse.....	28
Plantes médicinales recensées par Le Page du Pratz dans son Histoire de la Louisiane .....	29
Note sur l'Ecole de Rochefort .....	35



*La Nouvelle Orléans au XVIII<sup>e</sup> siècle*



## **MALADIES ET TRAITEMENTS-**

### ***Un pays rude, atteint après un voyage pénible et dangereux***

On a présenté dans un autre Mémoire les conditions de navigation dans l'Atlantique, au temps des Lumières, que devaient affronter colons, militaires, ou missionnaires. Elles étaient un peu moins rudes vers la Louisiane que dans l'Atlantique nord (vers le Québec) mais particulièrement propices à toutes sortes d'accidents ou de maladies comme le scorbut, principale cause de décès, la dysenterie, les fièvres, ou le typhus, résultant au choix d'une hygiène désastreuse, d'épidémies, ou d'une alimentation malsaine comportant des carences en vitamines, et soignées tant bien que mal par des chirurgiens de marine.

Parvenus en Louisiane, les navires arrivaient avec leur cargaison de malades plus ou moins contagieux, qui pouvaient contaminer les colons déjà arrivés et les *Sauvages* du voisinage.

Si on survivait aux conditions d'accueil déplorables, surtout au cours des premières années, les lieux d'arrivée des émigrants au bord du golfe du Mexique (Biloxi ou La Mobile) étant de vrais mouroirs, il fallait ensuite subsister dans une des rares petites bourgades du pays ou dans des concessions éloignées, perdues dans l'immensité sauvage<sup>1</sup>.

Là encore l'hygiène était inexistante, l'alimentation irrégulière, l'eau polluée, le climat malsain et la nature dangereuse, avec ses bayous et marécages, peuplés de serpents venimeux, d'ours et d'alligators.

La Louisiane du sud, plate et marécageuse, connaissait des ouragans, des inondations et des températures très élevées en été, propices à des maladies gastriques et à des fièvres propagées par les innombrables insectes (comme les *maringouins* ou ces mouches appelées *les frappe d'abord*) L'hiver, en revanche, était en général assez froid, alors que les maisons étaient mal chauffées et les vêtements insuffisants, surtout pour les esclaves, pieds nus et déguenillés.

Plus au nord, vers les Illinois, le climat était plus tempéré mais les hivers pouvaient être froids. Les soldats français en janvier 1731, lors de leur expédition contre les Natchez, durent ainsi affronter neige et vent glacial.

Plus au nord encore, vers le Canada, l'hiver devenait très rude, mais les habitants se portaient mieux qu'en métropole car l'air était sain.

Dans ces conditions, et si l'on se situe après les premières décennies mortifères que connut la colonie, autrement dit en période normale (si l'on peut dire) la mortalité infantile chez les colons était encore élevée dans les années 1740 (25%) et l'espérance de vie réduite (aux environs de 40 ans) en raison de la pauvreté de l'assistance médicale.

Elle était dispensée par les médecins et les chirurgiens dont on va parler et qui appliquaient les principes de la médecine du temps, dérivée de celle d'Hippocrate et de Galien.

Tous ces colons étaient aussi imprégnés des pratiques de nos campagnes faites d'usages immémoriaux, de dictons, de sorcellerie ou de magie, et influencées par les croyances religieuses et l'autorité des prêtres.

Rappelons qu'en Louisiane, il s'agissait des missionnaires, Capucins dans la capitale ou Jésuites dans les postes, et des religieuses ursulines<sup>2</sup> de la capitale présentes à partir de 1727 et en charge de l'hôpital de la capitale (La Nouvelle Orléans, à partir de 1722).

<sup>1</sup> On sait que ce territoire aux frontières très indécises et grand comme six fois la France était peuplé de peut-être 100 000 amérindiens disséminés en tribus ou Nations, et de quelques centaines de colons ou de militaires en 1720, quelques milliers vingt ans plus tard. Et ils étaient dispersés en deux petites bourgades (La Nouvelle Orléans et La Mobile) et quelques postes isolés, accessibles surtout par voie d'eau.

<sup>2</sup> On connaît leur invraisemblable traversée transatlantique au cours duquel rien n'avait manqué : attaques de pirate, avaries, échouages, traversée en canot de fortune... Mais rien n'avait pu entamer leur intense vocation

## *Croyances et pratiques populaires face à la maladie*

Comme les habitants venaient des quatre coins du royaume, il serait intéressant de mieux connaître la diffusion de leurs croyances, pratiques ou remèdes, qui devaient être plus ou moins différents du Béarn à l'Alsace en passant par le Berry ou la Bretagne, tant chaque « pays » avait ses usages.

On en donnera cependant un aperçu général, sans pouvoir préciser dans quelle mesure ils étaient effectivement appliqués au fond des bayous et des marécages de Louisiane, ou du modeste *Petit Paris* qu'était La Nouvelle Orléans (1748 habitants en 1737).

Pour ces gens, la maladie était, comme la mort, d'essence divine, envoyée par Dieu susceptible aussi de la guérir.

La maladie était un châtiment, surtout lors des grandes épidémies ou des grandes catastrophes « naturelles », une épreuve salutaire contre laquelle il fallait lutter, une grâce, et une faveur qui nous rapprochait des souffrances du Christ et des Saints martyrs. La souffrance devait être acceptée avec résignation, et on sait que des prisonniers français torturés par les *Sauvages* chantèrent des cantiques pendant tout leur supplice.

Dans cet esprit, on faisait appel à Dieu, à la Vierge Marie, sorte d'omnipraticienne, et à tous les Saints plus ou moins spécialisés.

Encore fallait-il savoir *à quel saint se vouer* et on avait parfois recours à des *tireuses de saints* thaumaturges, identifiés à partir d'une particularité physique, d'un épisode de sa vie légendaire, voire de son nom, point de départ à des jeux de mots de nature magique. Saint Clair permet de mieux voir la nuit, Saint Genou guérit les inflammations des articulations, Saint Loup fait disparaître la peur des animaux sauvages...

Dans la longue litanie, citons aussi à titre d'exemples, Saint Laurent pour les brûlures (une référence à son supplice) Saint Martin pour les maladies intestinales, Saint Sébastien et Saint Anne un peu pour tout, ou Saint Maurice pour les rhumatismes.

Dieu, la Vierge et tous ces saints étaient invoqués en France au cours de processions, cantiques, prières, adoration de reliques, pèlerinages, et remerciés par des ex-voto, mais on ne sait pas dans quelle mesure ces pratiques religieuses furent importées en Louisiane. Il en va de même pour les pratiques magiques, imprégnées de paganisme et de christianisme et usitées dans nos campagnes.

A titre d'exemples, il s'agissait de breuvages compliqués, et secrets d'exorcisme, d'incantations ou de formules cabalistiques (en cas d'hémorragies : *Sang, Sang immobilise toi Oublie ton flux et ton chemin Au nom du Père*) de drogues mystérieuses, le tout accompagné de force signes de croix. On prétendait ainsi faire repousser les cheveux et guérir la gale avec de la graisse de porc, sous réserve qu'il s'agisse d'un porc castré et de poil roux, ou soigner la ptisie en prélevant neuf poux sur la tête d'un homme bien portant, ou encore guérir les maux de dents par le port autour du cou d'un sac de toile contenant une fève percée d'un trou. Pour guérir la fièvre on devait se limer les ongles, poser le produit sur un morceau de pain jeté en pâture à un chien noir. Pour voir la nuit, après avoir évoqué Saint Clair, on enduira les yeux de sang de chauve-souris et on soignera la cataracte avec une poudre provenant de la décomposition d'un chat noir. Il fallait aussi laver les verrues un jour d'enterrement pour qu'elles se décomposent comme le cadavre... Plus « normalement », la médecine domestique, empreinte aussi d'astrologie et de traditions orales ou même écrites (dans des grimoires) imperméable à toute science abstraite et théorique, se rapprochait tout de même, *volens nolens*, des principes de la médecine du temps.

On croyait ainsi qu'il fallait corriger ramollir et évacuer les *humeurs peccantes*, c'est-à-dire en fait, selon l'ancienne théorie des humeurs (celle-là même des *diafoirus* que l'on moquait si souvent) et que l'on présente dans un prochain paragraphe) les mauvais fluides parcourant le corps humain et dérangeant le cerveau, le cœur, le foie, l'intestin ou encore la rate...

Dans cette conception populaire, en fin de compte plus profonde et intelligente qu'il n'y paraît, les maladies de nos organes étaient issues forcément d'un déséquilibre entre l'individu et l'univers dans lequel il vivait et dans lequel humains, végétaux et minéraux formaient un ensemble unique et cohérent.

Tout étant dans la nature, il fallait pour rétablir l'équilibre et éliminer les mauvaises humeurs, faire appel au monde végétal animal et minéral, complètement dans l'esprit de cette médecine du temps que l'on moquait ou que l'on craignait.

### ***Les nations amérindiennes face à la maladie***

Si ces colons, Français, ou Allemands souffraient de multiples maux, dont la nature exacte n'est pas facile à cerner, tant le vocabulaire médical du temps est différent du nôtre, beaucoup de maladies furent, hélas, transmises aux populations indiennes.

En effet, ces malheureux *Sauvages* ne connaissaient pas, avant l'arrivée des Européens, des produits d'importation aussi intéressants que la variole, la grippe, le typhus ou l'ivrognerie, et il n'est pas surprenant que leur démographie en ait quelque peu souffert! On peut aussi ajouter les armes à feu plus meurtrières que les flèches et certaines techniques militaires qu'ils utilisèrent entre eux et...contre nous, avec succès.

Les Amérindiens avaient bien leurs remèdes, souvent plus efficaces aux yeux des habitants français, mais pour les maux qui n'étaient pas issus de leur fréquentation avec les Européens (guérison des plaies, réductions de fractures par exemple).

Antoine Simon Le Page du Pratz, qui avait vécu aux Natchez de 1720 à 1728, puis à la Nouvelle Orléans l'a dit dans son *Histoire de la Louisiane* publiée en 1758. Il en va de même pour Jean François-Benjamin de Montigny, militaire et colon aux aventures extraordinaires. Dans son passionnant manuscrit conservé dans la collection Ayer et publié sous le titre *Regards sur le monde atlantique*, on relève cette citation intéressante :

*Ils pratiquent la médecine plus d'idée que de science, et nos François sont obligés quelquefois d'y avoir recours, et il y en a parmy nous qui leur ont l'obligation de leur vie, par la guérison soit des blessures qu'ils avoient, soit aussi d'une maladie nommée le gros lot (?) , qu'ils guérissent infiniment bien, et de même l'hydropisie et l'apoplexie .*

Certes, les botanistes français découvrirent et firent connaître les propriétés de plantes locales comme le cirier (contre la dysenterie) ou le ginseng, mais ces produits tenaient peu de place dans la pharmacopée utilisée en Nouvelle France et les pratiques des guérisseurs indiens étaient sans doute regardées avec méfiance, comme toutes leurs croyances, qualifiées de superstitions ou de magie incompréhensible.

Le point le plus important était que face aux épidémies importées ils n'étaient pas du tout immunisés comme pouvaient l'être (dans une certaine mesure), les Français.

Ces derniers, en revanche, étaient fragilisés par leur alimentation précaire et leur absence d'hygiène dans un climat et une nature favorables à toutes sortes d'infections, et dont ils ne connaissaient pas les pièges, du moins au début de leur séjours (surtout les militaires venus directement de France et à tous points de vue mal préparés).

## ***Une hygiène déficiente***

On sait à quel point la Nouvelle Orléans, la capitale, était insalubre avec ses rues inondées régulièrement et transformées en ruisseaux de boue, ses terrains où vagabondaient les animaux domestiques, et ses petites maisons de torchis, dont les fenêtres étaient fermées pour la plupart par de simples *platières* et non par des vitres.

Les ordures ménagères n'étaient pas ramassées mais jetées au mieux dans le fleuve, de même que les excréments. Les animaux de boucherie étaient abattus devant les boutiques, et pire encore le cimetière, jusqu'en 1724, avait été installé en bordure de fleuve, ce qui le transformait en cloaque pour le coup pestilentiel. Il fut heureusement déplacé plus à l'intérieur sur une sorte de tertre entouré de fossés.

La situation était comparable à la Mobile, seule petite « ville » du pays hors de la capitale. Elle était sans doute meilleure dans les postes, du moins ceux de Haute Louisiane, car le climat y était plus tempéré et plus sain et le terroir favorable à une agriculture diversifiée.

Mais toute la Basse Louisiane était couverte de marais, irrespirable en été (plus de 40 degrés) et propice à la prolifération des *miasmes*, ces particules qui, disait-on, entraient dans le corps, dérangeaient les humeurs et provoquaient les maladies.

L'hygiène corporelle était aussi négligée, car l'eau, surtout chaude, était considérée comme nocive, car elle ouvrait justement les pores de la peau à ces *miasmes*,

On ne prenait donc pas de bains, et on optait pour une sommaire toilette, dite *sèche*, en se lavant brièvement les mains et le visage et en se rinçant la bouche.

Les gens aisés avaient recours aux eaux de toilette et au vinaigre, qui servaient de désinfectants et cachaient les mauvaises odeurs, les poudres asséchant le gras des cheveux, et les perruques poudrées les dissimulant.

On considérait aussi qu'il était bon de transpirer sans se changer, ce qui était même recommandé aux malades.

On sait également que les militaires n'avaient même pas de casernes en dur au milieu du siècle. Ils *vivaient à l'air* dans des baraqués de fortune ou sous la tente, leurs uniformes chichement remplacés tombaient en loques, leur traitement était très faible et leurs rations insuffisantes. Ils étaient donc très vulnérables.

Enfin, les esclaves survivaient dans des conditions encore plus misérables, ce qui explique une mortalité particulièrement élevée. Ils allaient pieds nus et leurs haillons ne les protégeaient guère pendant les hivers souvent très frais de la colonie.

Face à de pareilles conditions, la médecine du temps était fort démunie, en dépit des progrès incontestables qu'elle avait effectués au cours des siècles.

## ***Les principes médicaux au XVIII<sup>e</sup> siècle***

### ***La théorie des humeurs***

Elle avait fait des progrès en effet, mais ses conceptions fondamentales reposaient toujours sur la fameuse théorie des humeurs, celle d'Hippocrate, au Ve siècle avant Jésus Christ, et de Galien au II<sup>e</sup> siècle, que certains défendaient encore en plein XX<sup>e</sup> siècle (comme le biologiste Auguste Lumière). La médecine chimique de Paracelse au XVI<sup>e</sup> siècle, très hostile à la médecine galéniste, marqua un progrès, mais elle était contestée et entachée d'alchimie et de bizarreries.

On disposait alors de nombreux textes (plus de soixante) formant une sorte d'encyclopédie médicale énonçant des principes généraux sous forme d'aphorismes, qui furent appris et récités jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Selon Hippocrate, les médecins devaient avoir été instruits par des maîtres, connaître l'anatomie et les maladies, regarder, interroger et palper les malades pour former un diagnostic.

Egalement chirurgien, il soignait fractures et plaies pratiquait saignées, cautères, purgatifs et vomitifs et ses prescriptions se référaient aux trois règnes existant à l'état naturel, le minéral, le végétal et l'animal.

Et si au Moyen Age la médecine devait malheureusement se séparer de la chirurgie pour des raisons religieuses, les principes d'Hippocrate restèrent en usage (plus ou moins savant) chez les médecins, les apothicaires, les médecins, les chirurgiens comme chez les *vendeurs d'orviétan* (ou bonimenteurs de foires) et les particuliers.

Et tout reposait sur cette théorie des humeurs que l'on va essayer de résumer.

Selon elle, le corps était constitué de quatre éléments : l'air, chaud et humide ; le feu, chaud et sec ; la terre, froide et sèche ; et l'eau, froide et humide.

Il existait aussi quatre humeurs circulant entre ces éléments : le sang, produit par le foie et reçu par le cœur ; la bile jaune, venant également du foie ; la bile noire ou atrabile, venant de la rate ; la pituite ou phlegme ou lymphé rattachée au cerveau. La santé dépendait d'un bon équilibre entre ces humeurs, un déséquilibre mineur entraînant simplement une *saute d'humeur*.

La prédominance basique de l'une ou de l'autre humeur déterminait les quatre comportements fondamentaux des humains : le bilieux (feu, bile jaune, chaud et sec), est enclin à la colère ; l'atrabilaire (terre, froid et sec) se dit de celui qu'une bile noire rend triste et chagrin ; le flegmatique (eau, froid et humide) se dit de l'homme calme et imperturbable qui garde son sang-froid ; le sanguin (air chaud et humide) est celui en qui le sang prédomine sur les autres humeurs. Il est d'humeur gaie parce qu'il est d'un tempérament sanguin. Il a le sang chaud.

Quand les saisons, également au nombre de quatre, varient, tel ou tel élément prédomine. En hiver (eau, humide) c'est la pituite qui domine de façon excessive, d'où des maladies pituiteuses caractéristiques, rhumes et bronchites avec expectoration de phlegme ; au printemps (air), c'est le tour du sang avec le risque de maladies hémorragiques ; l'été chaud et sec (le feu) échauffe la bile jaune et aggrave les fièvres ; l'automne sec et froid (la terre) favorise la bile noire et la mélancolie, le *spleen* qui vient d'un mot grec signifiant rate, mauvaise humeur.

Le *spleen* inspirera des écrivains comme Baudelaire dans les *Fleurs du mal* (*Loin ! Loin ! la boue est faite de mes pleurs...*)

On aurait ainsi un tempérament plutôt sanguin au printemps, colérique en été, triste en automne et flegmatique en hiver.

L'individu évolue aussi en fonction de son âge. Le sujet a une chaleur maximale au début, qui s'éteint peu à peu, et il devient peu à peu un vieillard froid. Quand l'expulsion des humeurs (coction) devient impossible, il meurt.

Compte tenu de ces données, la maladie physique ou psychique survient quand une humeur l'emporte sur toutes les autres. Les traitements sont donc calculés pour rétablir l'équilibre et les régimes pour les maintenir (un peu de vin pour les vieillards trop froids, rien pour les jeunes, trop chauds...)

Si l'humeur excessive ne peut s'évacuer naturellement par vomissement, expectoration, saignement de nez, urine, ou défécation, on a recours à des remèdes qui la provoquent, d'où l'emploi systématique de cholagogues pour faciliter la digestion (le gingembre par exemple, qui poussait en Louisiane) de diurétiques (comme le pissenlit ou le thé vert), de purgatifs et bien entendu de saignées.

Cette théorie des humeurs, largement répandue en Europe eut d'ailleurs une grande influence sur les arts et les lettres et inspira de nombreuses œuvres peintes ou gravées en commençant par la célèbre *Melancolia* de Dürer (1515).

Aujourd'hui, notre langage courant en conserve bien des traces. Ne dit-on pas être de bonne ou de mauvaise humeur, avoir une saute d'humeur, se faire de la bile, voire une bile noire, avoir du sang froid, ou le sang chaud, avoir un coup de sang, être flegmatique, être sanguin, et bien entendu mélancolique...

Cette approche peut nous paraître archaïque, mais il n'en reste pas moins que les maladies, souvent confondues avec leurs symptômes, étaient dument répertoriées, quoique la terminologie employée ne corresponde pas toujours à la nôtre.

### ***La médecine nouvelle de Paracelse***

La médecine traditionnelle était fondée sur cette théorie des humeurs, issue des travaux de Hippocrate et Galien, et les remèdes ne visaient pas à traiter une maladie particulière, mais ces doctrines furent remises en question au début de la Renaissance.

L'une des plus violentes critiques fut le fait d'un alchimiste et médecin suisse, qui se faisait appeler Paracelse. Il critiquait avec violence les anciens et estimait qu'il fallait avant tout découvrir des remèdes par l'expérience pratique, récoltée même auprès des rebouteux et autres *charlatans*.

Cela ne l'empêcha pas de construire un nouveau cadre pour la médecine basé sur l'alchimie qui expliquait tout, y compris le fonctionnement du corps humain. Selon lui les maladies étaient d'origine chimique et pouvaient être traitées par des remèdes chimiques.

Ainsi, la goutte était causée par l'accumulation dans le corps, par le canal de certains aliments, d'une substance qu'il appelait *tartre*, semblable à l'apparition de dépôts de sel dans les barriques de vin. Il fallait donc pour traiter la goutte, ou des calculs rénaux, des médicaments capables de ramollir et expulser ces dépôts.

Le médecin devait comprendre la chimie du corps pour préparer des remèdes chimiques avec la dose appropriée.

Paracelse traitait les médecins traditionnels *d'ânes pouilleux* et il dut batailler pour faire avancer ses idées. Il mourut pauvre en 1541, mais à partir de 1560 ses livres commencèrent à être publiés et il acquit une grande réputation posthume, en dépit de textes parfois obscurs proposant des remèdes aussi inefficaces que ceux qu'il dénonçait et d'une philosophie aux allures mystiques.

Ce succès s'explique facilement car à cette époque tout était remis en question par l'humanisme de la Renaissance : la littérature, le dessin, la sculpture, les sciences et aussi la religion avec l'essor du protestantisme. La médecine de Paracelse était « progressiste ».

De plus en plus de médecins, sans adhérer à toutes ses théories plus ou moins fumeuses, se mirent en devoir de faire de sa médecine chimique une véritable science et au début du XVII<sup>e</sup> siècle, ils prirent le nom de *iatrochimistes*.

En réalité, dans la pratique, les différences entre galénistes et *iatrochimistes* ne furent pas si grandes. Elles venaient surtout de l'origine des recettes : Galien ou Paracelse. Les unes étaient guidées par la tradition, les autres par l'efficacité du traitement expérimenté.

La médecine chimique allait s'imposer, mais les théories alchimistes de Paracelse furent condamnées comme une pseudo science : il devint *un obscurantiste grossier et confus pas un héraut de la lumière, du savoir et du progrès*.

Aujourd'hui on sait lui rendre justice en faisant le tri dans ses travaux.

Et son œuvre contribua aux changements apportés à la médecine comme à la chirurgie et à la pharmacopée au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### ***Des maladies soignées par des remèdes provenant des trois règnes (végétal animal, minéral)***

Au moins en théorie, les traitements étaient bien plus élaborés et complexes que l'on ne croit. Il ne faut pas s'en tenir toujours au fameux *clysterium donare, postea saignare ensuita purgare* des médecins du Malade Imaginaire. Ils faisaient en réalité appel à une étonnante variété de remèdes issus des trois règnes.

Il existait déjà des remèdes de ce type il y a plus de 3000 ans. Les Egyptiens connaissaient les propriétés sédatives du pavot et les Assyriens employaient la belladone contre les spasmes.

Les médecines grecques, latine, arabe enrichirent cette connaissance et les manuscrits de Dioscoride au 1<sup>er</sup> siècle inventoriaient plus de 500 espèces de plantes dans son célèbre *De materia medica*. Cet ouvrage fit autorité en Europe jusqu'au Moyen Age.

A cette époque, la phytothérapie ou médecine par les plantes (du grec *phuton*, plante, et *therapeuin*, soigner) était encore imprégnée de magie et de sorcellerie pour soigner les terribles épidémies de l'époque comme la peste noire ou le choléra. Des plantes comme la jusquiaume noire, la belladone (une plante intéressante dont les propriétés sont toujours utilisée et fait l'objet d'une note à la fin de cette Annexe) ou la mandragore (plante hallucinogène utilisée par les sorcières) étaient considérés comme des plantes diaboliques.

Pendant la Renaissance, quand les textes anciens furent redécouverts et augmentés, la connaissance des végétaux se précisa. Le XVI<sup>e</sup> siècle vit la publication de grands traités des médecins botanistes comme Léonard Fuchs et Jean Ruel, qui serviront de références jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Olivier de Serres, qui réforma l'agriculture française sous Henri IV et constitua un jardin médical, parlait dans son *Théâtre d'agriculture* des eaux distillées de certains bourgeons qui présentent des propriétés particulières parfois très distinctes de celles obtenues à partir de plantes à l'état adulte.

En 1635, un édit royal créa un *Jardin royal des plantes médicinales*, qui devint, en 1718, un véritable établissement d'étude des végétaux, et non plus seulement des plantes médicinales.

La connaissance des plantes connut ensuite de grands progrès, grâce aux classifications des grands botanistes, le suédois Linné, auteur de la nomenclature binominale (1735), Bernard de Jussieu, docteur en médecine et surtout professeur de botanique au *Jardin du Roi* (qui devint le *Cabinet du Roi*) de 1722 à sa mort en 1777, sans oublier le célèbre Georges Louis Leclerc comte de Buffon, auteur d'une Histoire Naturelle, dont les premiers livres parurent en 1749 (il en publia 35 tomes).

Intendant du Jardin du Roi en 1739, administrateur du Jardin des plantes, devenu un centre de recherche, et du Cabinet d'histoire naturelle du Roi, académicien français et couvert d'honneurs, il fut un des très grands esprits de son temps,

Les plantes médicinales étaient présentées dans un *Codex*, dont la première édition fut publiée en 1599, ensuite régulièrement mis à jour, obligatoire sur les navires et très sûrement répandu en Louisiane.

On peut évoquer à titre d'exemples, la rhubarbe si importante à l'époque pour purger la bile et utilisée en concurrence avec le séné (passe-moi la rhubarbe, je te passerai le séné) ; l'alun, la camomille pour les problèmes digestifs, le sassafras dont le bois et la résine auraient soulagé les maladies de la peau, les rhumatismes et même la syphilis (une des maladies importée des colonies, une fois n'est pas coutume...) tout comme le bois de gaïac, un anti inflammatoire remplaçant le mercure; ou encore le baume de copalme pour traiter les sciatiques.

On donne, à la fin de ce document, une liste de ces plantes médicinales, établie par le Page du Pratz.

Enfin, on présente aussi, à titre d'exemple, le traitement compliqué préconisé « parfois avec succès » par deux médecins du Roi pour un cancer débutant, une maladie sans doute moins répandue qu'aujourd'hui, car les gens mouraient plus jeunes et d'une autre affection redoutable. Ils n'en manquaient pas ! Et on n'oublie pas non plus le traitement applicable à la chaude pisse !

On constate dans la liste de du Patz que l'on faisait aussi appel à bien des produits issus du règne animal, comme les yeux d'écrevisse, les coquilles d'huîtres, la vipère séchée, et les rognons de castor ou les sabots d'élan (au Canada et en Haute Louisiane)...

Et parmi les produits issus du règne minéral, on peut citer le mercure, l'antimoine ou le potassium.

Enfin, on ne peut passer sous silence la célèbre *thériaque*, à l'origine un contrepoison rapporté à Rome par Pompée, et complété par Andromaque, médecin de Néron, qui avait mélangé plus de cinquante ingrédients, dont l'opium et la vipère. Au cours des siècles les apothicaires s'en inspirèrent et il y eut tellement d'errements que les apothicaires parisiens décidèrent au XVIIe siècle de la préparer en public devant des médecins et des représentants de l'autorité.

La *grande thériaque*<sup>3</sup>, vendue très cher, faisait appel à plus de soixante-quatre ingrédients comme vin, miel, gentiane, poivre, myrrhe, acacia, valériane, chair séchée de vipère, rognons de castor, ou extrait d'opium. On fabriquait aussi la *petite thériaque*, ou thériaque des pauvres qui n'en comptait que quatre.

Cette *thériaque*, considérée comme une panacée, faisait partie de la pharmacopée de la Nouvelle France (au moins au Québec, et sans doute en Louisiane) et ne fut retirée du Codex qu'à la fin du XIXe siècle.

Une remarque s'impose après ce bref panorama.

Ces traitements étaient proposés à une clientèle aisée, ayant accès à des praticiens confirmés. Les chirurgiens-majors du poste de Saint Jean des Natchitoches ou du fort de Chartres faisaient ce qu'ils pouvaient avec les moyens du bord<sup>4</sup>. Il est probable qu'ils ne disposaient pas de la thériaque ! (au Québec si, on le sait) !

Il faut tout de même noter, en passant, que ces praticiens communiquaient entre eux, certes un peu moins vite qu'aujourd'hui, mais se procuraient des informations et n'hésitaient pas à présenter leurs points de vue auprès de l'Académie des Sciences, comme le fit Alexandre Vielle, le grand médecin apothicaire de la Louisiane.

Même dans les postes reculés, à défaut de disposer des traitements les plus « sophistiqués », on avait accès aux connaissances de l'époque sur les maladies et leurs symptômes.

On ne va pas ici, ou en appendice, en présenter tout un catalogue ce qui serait absurde, mais donner tout de même un aperçu des plus redoutables fléaux du temps.

Pour s'y retrouver un peu, il est possible, avec beaucoup de circonspection, de distinguer les maladies infantiles et celles qui frappaient les adultes.

Encore fallait-il que les femmes survivent aux accouchements (on distinguait ceux qui étaient *naturels* (elles devaient tout de même, en principe, subir auparavant un lavement et une saignée), les *laborieux* et ceux *contre nature*).

En Louisiane, ils étaient pratiqués, au moins dans les postes et dans la capitale par des sages-femmes, en principe élues par les paroisses (ce que recommandait Monseigneur de Saint Vallier évêque de Québec). Les curés validaient ensuite leur élection et leur faisaient prêter serment.

<sup>3</sup> Selon l'apothicaire Bauderon en 1672 : « panacée toute puissante, nécessaire aux humains, l'antidote très fameux, la composition exquise ».

<sup>4</sup> Selon de Montigny, l'apothicairerie du poste des Yazous, où il servait, était très bien équipée et le chirurgien compétent, mais le commandant, un exalté, interdisait d'utiliser ses soins et ses remèdes !

La Compagnie des Indes, puis la monarchie (à partir de 1731), envoyèrent aussi des sages-femmes *entretenues* (rémunérées), mais en très petit nombre.

Les accidents de grossesse et d'accouchement, ainsi que les fièvres puerpérales tuaient comme partout et beaucoup, mais on ne dispose pas de statistiques concernant la colonie.

Les petits enfants succombaient souvent (peut-être 20% des décès) à des intoxications alimentaires, à cause notamment de la consommation d'eau croupissante, *vermineuse*, ou de lait contaminé.

Les autres causes étaient les maladies du système nerveux, les convulsions et les méningites, et toutes les maladies que l'on connaît bien et qui pouvaient dégénérer faute de traitements appropriés. On peut citer notamment la coqueluche, ainsi nommée depuis le XVIe siècle ; la rougeole, longtemps confondue avec les autres fièvres éruptives ; la scarlatine, distinguée des fièvres éruptives dès la fin du XVIIe siècle et de la variole ; la varicelle qui sera à la fin du siècle distinguée de la variole.

Et comme les adultes, bien entendu, ils pouvaient être victimes des épidémies de petite vérole dévastatrices (30% des décès), ou d'autres épidémies meurtrières dont on va parler.

On a donné déjà le résultat accablant de ce massacre : plus d'un enfant sur quatre ne fêtait pas son premier anniversaire, un sur deux n'atteignait pas ses vingt ans, âge de la procréation. Et encore, il faudrait distinguer, si on pouvait, les enfants des colons plus ou moins fortunés, et ceux des esclaves, pendant et après leur grand voyage à travers l'Atlantique.

Quant aux adultes, la liste est elle aussi fort longue. On relève beaucoup de pathologies pleuro-pulmonaire : points (pleurésies) ptisie (peut être la tuberculose) les rhumes persistants, cette maladie venue de France qu'on appellera la grippe, et surtout en Louisiane la malaria ou paludisme, transmis aux humains par un parasite, le plasmodium, propagé par les moustiques anophèles si abondants dans les marais. Pour la soigner, on connaissait la poudre d'écorce de quinquina, exportée en Europe à la fin du XVIe siècle, sous le nom de *poudre des Jésuites* qui en avaient découvert les propriétés.

Cette poudre avait même guéri le grand Dauphin et le Roi avait fait publier un document la concernant par l'apothicaire royal (voir le paragraphe concernant les apothicaires).

Toutefois, il n'était pas facile de s'en procurer car elle provenait d'une trentaine d'espèces d'arbres poussant dans la cordillère des Andes, et on n'en connaissait pas encore les principes actifs.

On avait aussi les maladies comme *dyssenterie*, diarrhée, choléra morbus, parasitoses, ou typhoïdes, dont le climat et l'absence d'hygiène favorisaient l'apparition, tout comme elle en facilitait la transmission.

Quant à la *chaude pisse* (syphilis ou blennorragie ?) une maladie répandue en Louisiane, par les marins et les prostituées (une *maladie d'escale*), elle aurait bénéficié d'un traitement efficace préconisé par les mêmes deux médecins que pour le cancer, et que l'on présente en appendice.

Cependant, les plus graves maladies de l'époque étaient sans doute les épidémies, dont on ignorait les causes, et pour lesquelles on ne prenait pas de mesures préventives. En Louisiane comme en France les contagieux n'étaient pas isolés.

Certes, la peste avait disparu<sup>5</sup> (la dernière épidémie fut celle de Marseille en 1720) par suite de l'éradication du rat porteur de la puce pesteuse, mais elle avait tellement traumatisé les esprits que l'on utilisait ce vocable de *pestilentiel* pour qualifier toutes sortes d'épidémies, sans pour autant en tirer vraiment les conséquences prophylactiques.

On continue d'ailleurs à utiliser ce terme de nos jours pour qualifier des endroits insalubres.

Une des plus redoutées et des plus meurtrières était la variole, ou *mort rouge*, ou petite vérole, ainsi qualifiée pour la distinguer de la grosse vérole, ou syphilis.

La petite vérole aurait atteint au XVIIIe siècle 80% de la population avant l'âge adulte, avec un pourcentage de 10 à 14% de décès (14 000 morts à Paris en 1716). Louis XIV en aurait réchappé grâce à l'antimoine, mais Louis XV en mourut en 1774.

Elle atteignit particulièrement la Louisiane en 1733 et en 1735.

Celles que l'on retrouve aussi régulièrement étaient : le typhus et le *mal de Siam*, ou fièvre jaune, dont fut atteint le gouverneur Kerlérec et qui décima des équipages entiers

Mais beaucoup de maladies, confondues avec leurs symptômes étaient désignés par le terme fièvre, *un mouvement déréglé de la masse du sang avec fréquence permanente du pouls et lésion des fonctions*, qui était décliné en de multiples formes.

Citons ainsi, parmi quelques 128 d'entre elles (quelqu'un s'est amusé à les dénombrer), la fièvre aigue, continue, la fièvre ardente, les fièvres assodes, la fièvre bilieuse, catarrheuse, coliquative, comateuse, continue, continue rémittente, dysentérique (jointe à des tranchées douloureuses dans le bas ventre), éphémère, épiale, erysipélateuse, exanthémateuse (à priori le typhus), hectique (fièvre lente qui mine et dessèche peu à peu tout le corps, peut-être la tuberculeuse), lente, hystérique, maligne, putride, tierce, quarte (intermittentes) scarlatine (cette fois une maladie infantile bien identifiée), tierce, soporeuse, pourprée (peut être la rougeole ou le typhus), ou pestilentielle, quand on ne savait pas trop.

Il faut enfin résérer une place à part au terrible scorbut, qui fit de terribles ravages, non seulement chez les marins, mais également à terre.

Même le gouverneur Kerlérec prétend en avoir souffert, ce qui paraît improbable, compte tenu de son état qui lui donnait tout de même accès à des fruits frais !

Cette maladie apparut lors des grands voyages de découverte et le navigateur Vasco de Gama nota à la fin du XVe siècle, en contournant le cap de Bonne Espérance, que son équipage, comme le raconte l'historien Gérard Escher, souffrait d'une étrange affection : « Apathie, affaiblissement, douleurs articulaires, décoloration de la peau, hémorragies multiples, altération des gencives, haleine fétide, amaigrissement et fatigue progressifs ».

L'Europe découvrait le scorbut, caractérisée par la dégénérescence du tissu conjonctif et provoquée par un manque de vitamine C.

Au cours des trois siècles suivants, le scorbut allait tuer plus de matelots que la malaria, la tuberculose, le mal de Siam, la syphilis et même les guerres.

Ainsi, pendant la seule guerre de Sept Ans (1755/1763) la Royal Navy perdit plus de 1 500 marins au combat et plus de 130 000 tués par le scorbut. Et il frappait aussi à terre très durement, au point par exemple de quasiment anéantir les colons de Cartier au Canada.

---

<sup>5</sup>Montigny prétend qu'elle frappa sur son navire La Charente en 1720, mais son terrifiant récit ne prouve pas qu'il s'agissait de la peste.

Pourtant, en 1593, Richard Hawkins avait remarqué pour la première fois que le citron pouvait prévenir et guérir le scorbut. Et au début du XVIIe siècle, le jus de citron permit d'épargner les équipages de navires partis d'Angleterre vers les Indes.

Mais, peu à peu, ce moyen de prévention disparut, en raison de la prédominance de cette fameuse théorie des humeurs que l'on a essayé de décrire. Selon elle, le scorbut provenait d'un déséquilibre des humeurs qu'il fallait corriger par diverses méthodes : le fouet, les purgatifs, l'inévitable saignée, l'acide, l'alcool, l'orge maltée, la choucroute et l'air sec.

En 1766, Bougainville écrivait encore que *l'humidité était un des principes les plus actifs de cette maladie*.

Et on peut y ajouter, un peu par amusement, le traitement pratiqué vers 1715 au Québec, selon notre Dumont de Montigny.

*...On fait un grand trou dans la terre de la hauteur de la personne à prendre depuis les pieds jusqu'au col. La terre est passée au travers d'un crible de bois, les pierres en son otées et alors on met le scorbutique dans un trou debout, on l'y enterre et là il sue à grosses gouttes ; Les uns ont la force d'y rester plus longtemps que d'autres. Le chirurgien a le doigt sur la tempe du malade et quand il juge à propos on retire l'homme de cette fosse par le moyen d'une planche que l'on ôte, alors la terre retombe tout d'un coup de l'autre côté.*

*On couvre le malade de couvertes chaudes et l'on le porte au lit où avec de bons bouillons et de bonne tisane et bien soigné il se trouve parfaitement guéri. J'ai éprouvé ce remède par moi-même et je m'en suis bien trouvé...*

Soit, tant mieux pour lui, mais le chirurgien naval Charles Lind fit le premier essai contrôlé de l'histoire. En 1747, il prit douze matelots malades et leur administra par paire, un litre de cidre, ou d'élixir de vitriol ou de vinaigre ou une pinte d'eau de mer, ou un laxatif, ou deux oranges et un citron. La dernière paire guérit, et Lind publia son expérience, mais sans l'expliquer et comme il n'était pas médecin, et d'une extraction modeste, sans appuis, son expérience fut ignorée pendant encore cinquante ans. L'amiral anglais Vernon avait bien imaginé en 1748 de donner aux marins son fameux mélange d'eau chaude et de rhum que l'on appela grog (en référence au surnom de l'amiral, « grogram » car il portait un vêtement de ce tissu très ordinaire) et y mêla aussi du jus de citron, mais son initiative ne fut pas suivie (pour le citron) car il fut un temps destitué et la pratique se perdit (le grog resta cependant une tradition de la marine anglaise).

Tel pouvait être très brièvement esquissé le sombre tableau des problèmes médicaux auxquels étaient confrontés les professionnels de la santé, et on devrait aussi parler des blessures qui pouvaient vite tourner à la gangrène puis à l'amputation, ce qui relevait non des médecins mais des chirurgiens, vite tentés par cette solution radicale (d'où le recours fréquent des colons aux médecines indiennes. Encore que les amérindiens blessés lors des combats étaient achevés par pour ne pas les laisser aux mains des ennemis...).

Mais qui étaient- ils ces médecins, chirurgiens, barbiers ou apothicaires, qui appliquaient de leur mieux les principes, théories, remèdes et techniques de l'époque ?

En France, et dans la lointaine Louisiane.

### ***Médecins, chirurgiens, apothicaires de France, une longue histoire***

Partout en France, la médecine était exercée depuis des siècles par des médecins ayant bénéficié d'une longue formation théorique en latin.

On peut tenter de retracer le parcours d'un de ces futurs médecins, depuis son enfance, sachant qu'il était forcément de sexe masculin, la médecine ne pouvant pas être exercée par des femmes depuis le Moyen Age.

Après les études primaires dispensées dans les *petites écoles* ou par des précepteurs, les jeunes élèves suivaient leurs classes secondaires en latin dans des collèges. Il en existait plus de 50 à Paris, (on peut citer la Sorbonne et le célèbre collège jésuite de Clermont, par où passait l'élite sociale de la monarchie).

Après six années de « secondaire », terminées par la classe de philosophie, ceux qui continuaient pouvaient accéder quatre années plus tard à la Maîtrise ès Arts délivrée par la même Faculté des Arts, ce qui impliquait une excellente connaissance du latin, du grec et de la rhétorique.

Ils avaient alors droit à un costume officiel : robe longue, épitoge et bonnet carré.

Ensuite, les diplômés pouvaient commencer leurs études de médecine au sein d'une Faculté de Médecine.

Cette Faculté, comme la Faculté ès arts et les deux autres (Droit et Théologie, également accessibles après la Maîtrise ès Arts) relevaient de l'Université concernée. Elles étaient au nombre de 21 sur l'ensemble du territoire, mais 18 seulement avaient une Faculté de Médecine, les plus renommées étant Paris et Montpellier.

Les élèves, les *philiatres*, suivaient pendant trois ans les cours dispensés par des docteurs régents, assistés par des étudiants avancés.

Leçons et disputes publiques se faisaient en latin.

A la fin ils subissaient en grande pompe les épreuves du baccalauréat émérite en médecine.

Il s'agissait d'épreuves orales d'anatomie, d'hygiène, de pathologie et de botanique ainsi que des épreuves manuelles d'anatomie et de chirurgie, la vieille interdiction de verser le sang ayant sans doute disparu peu à peu.

Les docteurs régents votaient et décidaient si le *philiatre* était digne de devenir bachelier.

En cas de succès, il devait encore soutenir deux courtes thèses et les faire imprimer: l'une, la *quod libetaire* sur un sujet de pathologie ou de physiologie, l'autre la thèse cardinale sur un sujet d'hygiène, ce qui était onéreux car ils devaient payer les examinateurs.

Le bachelier enfin reçu devenait ensuite pendant deux ans une sorte d'assistant des maîtres, en continuant à suivre leurs cours qu'il choisissait assez librement : anatomie, botanique, chirurgie au collège Saint Côme, physique. Ces cours étaient gratuits et publics.

Ils s'attachaient souvent à un maître tout en suivant d'autres leçons publiques ou particulières de professeurs renommés dans des spécialités comme l'accouchement ou l'anatomie. Chez l'un d'eux on pouvait disséquer un cadavre entier pour 30 £.

Pour se procurer des cadavres les étudiants n'hésitaient pas à profaner les cimetières. Ils sortaient les morts de nuit et les emmenaient chez eux pour les disséquer. L'hiver ils brulaient ensuite les os et se chauffaient à la graisse de mort. L'été ils jetaient les morceaux n'importe où, dans les égouts, ou sur les tas de fumiers...

A la fin ils soutenaient deux thèses et devenait *licenciades*, au terme d'une grande cérémonie officielle suivie d'une bénédiction apostolique.

Pour devenir docteur, médecin du roi, et être agrégé à la Faculté, ils devaient encore soutenir une courte thèse, prêter serment et être installé lors d'une cérémonie, *l'acte de régence*.

Tel était le cas des quatre médecins identifiés en Louisiane.

En France, on comptait seulement 87 étudiants en 1763 et 150 docteurs régents !

Au sommet de la profession trônait le premier Médecin<sup>6</sup> du Roi, qui faisait autorité. *L'archiatre*, noble, et conseiller d'Etat depuis 1601, avait le privilège d'entrer le premier dans la chambre du Roi. Sa charge n'était pas vénale. Et il avait un grand prestige.<sup>7</sup>

<sup>6</sup> Au XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'époque de la Louisiane française, les premiers médecins furent Fagon (1693/1695) Poirier (1715/1718) Dodart (1718/1730) Chirac (1730/1732) Chicoyneau (1732/1752) et Sénac (1752/1770).

<sup>7</sup> Il était aussi surintendant des eaux minérales et des fontaines du royaume, contrôleur des remèdes secrets...

Cependant, ces médecins, qui furent tant moqués par Molière pour leur jargon et leurs remèdes souvent pires que le mal, n'eurent longtemps pas le droit de verser le sang, et cela depuis le concile de Tours en 1163, qui avait proclamé que l'Eglise avait « horreur du sang ».

Le concile du Latran en 1215 avait même interdit aux prêtres d'exercer la chirurgie, reléguée à un rang inférieur. Cette interdiction fut levée plus tard et des médecins deviendront chirurgiens, ce qui fut le cas de La Peyronie.

Les opérations, abandonnées initialement par les médecins avaient été alors confiées à des chirurgiens laïcs, les barbiers, voire à des praticiens de fortune, des manuels sans savoir, comme les arracheurs de dents, les marchands forains ou toutes sortes de dangereux bonimenteurs.

### Chirurgiens et barbiers chirurgiens

Pour mettre un peu d'ordre, le roi Louis IX créa, en 1260, la corporation des barbiers chirurgiens, spécialisée dans la chirurgie, les saignées et la coiffure.

En 1268, Louis IX, avec son premier chirurgien, Jean Pitard, sépara les chirurgiens des barbiers. Les chirurgiens de Paris furent réunis dans la confrérie de *Saint Côme et Saint Damien*<sup>8</sup> et, pour la première fois, la profession fut un peu organisée. Les barbiers, restaient, de leur côté, en charge de la petite chirurgie, des extractions dentaires, de la saignée et de la coiffure.

Pour devenir chirurgien, on devenait apprenti dans la boutique d'un maître, dès l'âge de 12 ans, puis compagnon et enfin Maître après avoir réussi le chef d'œuvre.

Faisaient alors partie de la confrérie : les *mires*, ou chirurgiens jurés de robe longue (une longue soutane noire) dument examinés par des *lieutenants* du premier chirurgien du Roi (ou en l'absence de lieutenants par des maîtres), et non les chirurgiens barbiers dits de *robe courte*.

Par des édits de Charles V en 1371 et 1372, puis de Charles VI, on accorda à ces derniers, et au grand dam des chirurgiens (qui les traitaient de *barbitosores*), le droit de *saigner, de panser, de curer et guérir toutes manières de clous, boces, apostumes et plaies ouvertes en cas de péril et autrement si les plaies n'étaient pas mortelles sans pouvoir en être empêchés par les chirurgiens ou mires jurés*.

Organisés en *communauté des arts et métiers*, ils étaient placés sous le contrôle d'un premier barbier et valet de chambre du Roi et éprouvés par lui ou ses délégués, après leur apprentissage. On leur délivrait un diplôme de Maître chirurgien barbier, et ils devaient respecter diverses contraintes pour pouvoir prendre leur bassin jaune dans la rue.

Ils se distinguèrent aussi des simples barbiers étuvistes, qui eux plaçaient un plat à barbe de couleur blanche.

Leur statut, fixé en 1427 par Charles VII, ne subit ensuite guère de changement avant la fin du XVIIe siècle.

Par ailleurs, les chirurgiens de robe longue, l'aristocratie de la profession, furent aussi de leur côté, organisés par une série d'ordonnances.

L'enseignement fut alors calqué sur celui de la médecine, en latin, et sous le contrôle des médecins officiels avec réception du bonnet magistral.

---

<sup>8</sup> Elle s'installa dans les dépendances de l'église Saint Côme et Saint Damien, près du couvent des cordeliers. De 1691 à 1694, on y construisit l'amphithéâtre d'anatomie qui existe toujours (photo en annexe)

Ces chirurgiens pratiquaient seuls les opérations importantes : trépanation, hernies, fistules, taille vésicale, amputations, exérèse de tumeurs, ablation des testicules (*chez l'homme d'église, c'est même un avantage ...*)

Le tout, évidemment, sans asepsie ni anesthésie (on avait oublié l'éponge anesthésiante des médecins de l'antiquité).

La séparation entre chirurgiens barbiers et chirurgiens n'étaient cependant pas aussi nette que cela ! La preuve en est fournie par Ambroise Paré le grand chirurgien du XVI<sup>e</sup> siècle considéré comme le père de la chirurgie moderne. Il n'était ni médecin, ni *mire* et fut successivement barbier, chirurgien barbier et maître chirurgien barbier !

Chirurgiens, barbiers chirurgiens, barbiers étuvistes : le méli- mélo se décante

En dépit de leur ancienne rivalité, barbiers chirurgiens et chirurgiens jurés se réunirent curieusement en une seule corporation dès 1613, sans doute pour s'opposer ensemble à la concurrence des *charlatans* (un terme alors non péjoratif) ou alchimistes de tout poil et cette fusion fut consacrée en 1656<sup>9</sup>.

Les chirurgiens devaient *tenir boutique sur rue*, comme les autres, et ils étaient méprisés par les médecins.

Le doyen de la faculté de Paris, Guy Patin déclara ainsi en 1672 : *ce ne sont que des laquais bottés, une espèce d'extravagants petits maîtres portant moustache et brandissant des rasoirs.*

Mais tout allait bientôt changer grâce à un abcès royal mal placé...

En 1668, Louis XIV, avait nommé son premier chirurgien, Felix, chef de la communauté des chirurgiens et des chirurgiens barbiers, sous la coupe, bien entendu, du premier médecin, alors Antoine d'Aquin.

Mais, en 1686, le roi, grand cavalier, se plaignit d'une blessure de selle, alors fréquente.

Les clystères, onguents, eaux thermales, cataplasmes et lavements des médecins se révélant inefficaces, le roi fit appel à Felix, qui diagnostiqua et opéra avec succès la fameuse fistule royale (il s'était entraîné sur des miséreux et des militaires...) le 18 novembre 1686.

Felix profita de l'immense gloire qu'il en retira pour demander au roi de rétablir les chirurgiens dans leurs prérogatives et de reconnaître des activités chirurgicales spécialisées et jusque-là dédaignées : ophtalmologie, soins de la vessie, des articulations ou des dents.

Le roi, reconnaissant, décida en novembre 1691 de commencer à séparer enfin barberie et chirurgie. Il créa une corporation de *maistres barbiers-baigneurs étuvistes perruquiers* dans toutes les villes de cours supérieures ou baillages.

Il interdit, en même temps, aux chirurgiens barbiers de faire commerce de cheveux et aux étuvistes de faire des actes de chirurgie.

La barberie stricto sensu était donc, en principe, séparée de la chirurgie, mais on avait toujours des barbiers chirurgiens et des chirurgiens, dont les compétences n'étaient pas clairement précisées, surtout en province.

Certes, le premier chirurgien disposait de lieutenants, du moins à Paris, mais en province le Roi créa en 1692 des offices héréditaires (!) de chirurgiens jurés royaux.

Les inconvénients d'un tel système furent tels que la province sera de nouveau dotée de lieutenants du premier chirurgien, mais seulement en 1723.

---

<sup>9</sup> Les barbiers devaient tout de même se contenter d'activités chirurgicales limitées : raser, saigner, accoucher

En anticipant un peu, on peut préciser que les candidats furent alors élus par les communautés de chirurgiens, qui proposaient trois noms au premier chirurgien et celui-ci choisissait. Ces charges, payantes, étaient pourvues à vie mais n'étaient plus heureusement héréditaires ! La chirurgie commençait enfin à être reconnue mais la partie était loin d'être gagnée.

Les chirurgiens jurés placés sous l'autorité du premier chirurgien du Roi, et surtout La Peyronie<sup>10</sup>, obtinrent tout de même, en 1724, la création de 4 postes de professeurs et démonstrateurs de chirurgie, regroupés en 1731 dans une Académie Royale de Chirurgie (dont les statuts ne furent promulgués qu'en 1748).

L'Académie Royale s'installa (le 18/12/1731) dans les locaux de la confrérie de Saint Côme, rue des Cordeliers ( N° 5 de l'actuelle rue de l'Ecole de médecine) avant de déménager en 1775 dans les nouveaux locaux construits par Jacques Gondouin (au 12 de l'actuelle rue de médecine).

C'était un premier pas vers une séparation complète des chirurgiens et des chirurgiens barbiers, en dépit des réticences des médecins qui prétendaient toujours à une sorte de monopole de l'art de guérir et ne voyaient pas d'un bon œil l'ascension des vrais chirurgiens.

Guy Chaussinand Nogaret<sup>11</sup> cite certains arguments avancés par les médecins :

*« Vous prétendez, chirurgiens ambitieux être des hommes de science : mais y a-t-il un seul représentant de votre art parmi les saints du calendrier ? Pas un. Connaissez-vous le grec ? Que non pas ! Pline loue t'il la chirurgie ? Jamais. La cause est entendue ».*

Et il fallut attendre la déclaration du 23 avril 1743 pour que la *barberie* soit enfin totalement séparée de la chirurgie.

Les chirurgiens devaient exercer leur métier *de façon pure et simple*, jusqu'à l'extinction des derniers chirurgiens barbiers encore en activité.

La maîtrise ès arts était désormais exigée pour les apprentis chirurgiens et les médecins eurent beau se moquer, plaindre les pauvres barbiers, *barbitosores* abandonnés, l'état de chirurgien fut ensuite (1750) porté au même rang que celui de médecin.

Toutefois, le premier chirurgien du Roi dut encore prêter serment entre les mains du premier médecin jusqu'en 1770. Après cette date, il prêta serment entre les mains du Roi, une consécration.

Leur formation, de six années au moins après le baccalauréat émérite, comportait un apprentissage auprès d'un maître, puis un compagnonnage dans les hôpitaux, la marine ou l'armée. La Martinière fit aussi établir des écoles de chirurgie dans les principales villes de province et fonda à Paris l'Ecole pratique de chirurgie.

A la fin de leur formation, les candidats chirurgiens subissaient un examen dit de *grand chef-d'œuvre* devant un jury composé exclusivement de médecins afin d'obtenir la Maîtrise.

A partir de 1744, cependant, ils refusèrent de se présenter devant ce type de jury, la chirurgie, gagnant peu à peu comme on sait son indépendance par rapport à la médecine.

---

<sup>10</sup> *Les premiers chirurgiens du Roi furent après Felix, Georges Marechal de 1703 à 1736, François Gigot de La Peyronie de 1736 à 1747 (il était aussi docteur en médecine), puis Germain Pichault de la Martinière de 1747 à 1783. Il est amusant de noter en passant que Maréchal était seigneur de Bièvres (il reste un abreuvoir de son vaste château) et que La Martinière y eut son château, toujours là.*

<sup>11</sup> *Guy Chaussinand Nogaret : La vie quotidienne sous Louis XV. Hachette 1979. P 173*

## Apparition de l'Art dentaire

Le plus grand chirurgien du Moyen Age, Guy de Chauliac<sup>12</sup> avait identifié le premier la dentisterie comme une spécialité médicale et inventé le terme *dentista*, celui qui soigne les dents.

Toutefois, l'art dentaire devait stagner très longtemps, pratiqué par les simples barbiers ambulants ou travaillant dans leurs boutiques pour arracher les dents, pratiquer des plombages, soigner les maladies de gencive, planter des dents avec le concours des *tabletiers*, ancêtres des prothésistes...

Il fallut attendre 1699 pour que l'Art dentaire soit enfin un peu organisé, avec la promulgation de l'Edit royal créant un *Corps des experts*, sous la juridiction du premier chirurgien.

La France fut ainsi le premier pays où l'art dentaire était reconnu comme une spécialité autonome. Il concernait seulement la ville de Paris mais fut étendu aux villes de province en 1723.

Toutefois, l'édit de 1699 ne prévoyait pas d'enseignement spécifique et les praticiens restèrent des arracheurs de dents aux connaissances rudimentaires.

Ainsi, le futur dentiste devenait apprenti chez un Maître chirurgien, puis compagnon avant de faire son chef d'œuvre et de subir un examen facile pour devenir *expert* (les examinateurs avaient des compétences limitées !)

Tout allait changer dans la deuxième moitié du siècle.

En effet, il faut saluer en premier lieu, l'œuvre de Pierre Fauchard<sup>13</sup>, le père de l'odontologie, qui publia en 1728 : « le Chirurgien-dentiste ou Traité des dents » (traité réédité en 1746) et fit école.

Et depuis 1743, pour devenir *expert* dentiste, il fallait, entreprendre de longues (5 ou 6 ans) et difficiles études, à la fois auprès d'un Maître et au Collège de chirurgie, puis subir un examen dans le cadre de la communauté des chirurgiens.

Les cabinets de dentisterie apparurent, surtout à Paris, la dentisterie devint respectée et le dentiste de Louis XV, Etienne Bourdet, fut anobli.

Mais quelle fut la pratique de la dentisterie en Louisiane et dans les îles ? On ne le sait pas, sauf erreur, mais il est probable que les dents y furent soignées empiriquement par les chirurgiens arracheurs de dents.

Il serait intéressant de trouver une étude sur ce thème.

---

<sup>12</sup> Médecin des papes, il fut l'auteur en 1363 d'un traité célèbre sur la grande chirurgie, *Chirurgia magna*.

<sup>13</sup> Chirurgien de marine, expert pour les dents, il ouvrit une boutique à paris en 1718. Il fut l'inventeur du «tour à fraiser», la terrible roulette actionnée par le patient lui-même...



*Le dentiste à cheval...*

*Chez les particuliers : « à défaut d'un fauteuil convenable on fait tenir la tête par un domestique ». Etienne Bourdet (expert . 1722/1789).*

*C'était encore plus simple à cheval, on dirait.*



*Le traité de Pierre Fauchard*

### **Médecine et chirurgie en Louisiane**

On connaît l'existence en Louisiane au XVIII<sup>e</sup> siècle de quatre docteurs en médecine, tous *Médecins du Roi*.

Il s'agit tout d'abord des frères Prat, Louis jusqu'en 1735 et Jean de 1735 à 1746, issus de la célèbre faculté de Montpellier, une des dix-huit habilitées à décerner le doctorat en médecine, suivis de Jacques Benigne de Fontenette, de 1746 à 1760, et enfin de François Lebeau, médecin et botaniste canadien.

Ces médecins étaient chargés de veiller à la santé de la colonie et se rendaient tous les jours à l'hôtel Dieu de la capitale pour convenir avec *l'apothicairesse* ursuline des médicaments à fabriquer et à administrer (voir au & suivant).

Ils étaient *entretenus*, comme on disait, par la Compagnie des Indes jusqu'en 1731, puis par le Roi ensuite, ne se déplaçaient guère en dehors de la capitale et avaient une clientèle privée, tout comme les chirurgiens.

Ces derniers représentaient, de très loin, la plus forte proportion des spécialistes de la santé, et ils étaient même les seuls à exercer dans les postes éloignés ou à la campagne. Contrairement aux médecins formés dans les Universités françaises, ils avaient effectué leur cursus de formation comme on l'a dit, soit en France, soit peut-être pour certains au Québec, aucune structure de formation n'existant sur place.

Mais, comme partout en France, la reconnaissance du statut et des prérogatives des chirurgiens par rapport aux médecins et aussi par rapport aux simples barbiers-chirurgiens fut lente à s'imposer et il est certain qu'au moins dans les premières décennies du siècle, une partie des chirurgiens de Louisiane ne devaient être que des chirurgiens barbiers ayant acquis une formation « sur le tas ».

Il faut enfin évoquer les chirurgiens de marine, dotés de statuts et de modes de fonctionnement précis (tout était réglementé et leurs soins consignés dans des registres).

Ces chirurgiens, dits *de levée*, étaient recrutés parmi les Maîtres chirurgiens.

En 1725, une première école de chirurgie fut créée à Rochefort pour les former et elle fut suivie par une autre à Brest (1731). Certains de ces chirurgiens, issus ou non de ces écoles, s'installèrent en Louisiane, après leur temps dans la marine.<sup>14</sup>

Tous soignaient, en principe, les maladies externes, les maladies internes étant réservées aux médecins.

Toutefois, la quasi absence de médecins du Roi en Louisiane, sauf dans la capitale, permet d'affirmer que les chirurgiens, d'ailleurs peu nombreux, se mêlaient de médecine générale et de pharmacie. Il est certain que dans les postes ils fabriquaient eux-mêmes leurs emplâtres, onguents, baumes et décoctions diverses ou éventuellement s'en procuraient pour les revendre ensuite.

Il existait aussi une hiérarchie parmi eux. Au sommet se trouvait, en principe, et comme en métropole, un lieutenant du premier chirurgien du Roi, qui devait donner l'autorisation de pratiquer la chirurgie et surveiller le travail des chirurgiens.

Cette fonction existera bien au Québec, mais pas en Louisiane, où leur activité n'était suivie que par le commissaire ordonnateur pourtant incompté et enclin à se fier aux recommandations, à la réputation ou aux intrigues. Mais, il était, il est vrai, assisté par le médecin du Roi, qui devait donner un avis, pas forcément très éclairé, ni déterminant.

---

<sup>14</sup> On trouvera en appendice une note concernant cette Ecole, où se formèrent sans aucun doute nombre de chirurgiens de Louisiane.

Plus bas, se trouvaient les chirurgiens ordinaires du Roi et les chirurgiens-majors des troupes, qui avaient probablement suivi le cursus que l'on a décrit, puis les simples chirurgiens, dont la formation devait être plus sujette à caution.

Toutefois, il faudrait pour le savoir établir une biographie de chacun d'eux, ce qui n'a pas été fait à notre connaissance, de manière exhaustive.

Nous en connaissons cependant certains, comme Alexandre Vielle, chirurgien de l'hôpital, plus connu en qualité d'apothicaire et botaniste (voire au paragraphe suivant), Pierre de Manadé, chirurgien en second, Aubert qui remplacera Vielle, suivi par Condorcet, qui reviendra en France en 1743. Ils étaient tous *entretenus*, tout en disposant d'une clientèle privée.

Le traitement du chirurgien en chef était de 1200 livres par an et celui du chirurgien en second de 800 seulement (accordés par la Compagnie des Indes, puis par le Roi après la rétrocession de 1731).

Cependant, la pénurie était telle que certains personnages douteux s'improvisaient chirurgiens et exerçaient même la médecine sans en avoir les compétences et les titres.

Le Conseil Supérieur de Louisiane dut ainsi, le 7 février 1743, rappeler qu'il était interdit à quiconque d'exercer le métier de médecin, chirurgien ou sage-femme sans l'approbation des Médecins du roi et un certificat visé par les juges, sous peine de 300 livres d'amende.

Ces praticiens, plus ou moins compétents, presque tous « chirurgiens », soignaient leurs malades selon ces principes en vigueur à l'époque, ceux d'Hippocrate et de Gallien, qui commençaient à évoluer un peu depuis la fin du XVIIe siècle, et que l'on a tenté de présenter. Tous connaissaient (plus ou moins bien) la panoplie des remèdes, surtout à base de plantes connues en Europe, s'efforçaient de s'en procurer, de s'informer sur les plantes locales, voire de créer des petits jardins botaniques plus ou moins élaborés, à l'image de ceux d'Alexandre ou des frères Prat, plus ou moins concurrents.

Dans cette passion de la botanique, ils étaient rejoints par les missionnaires, voire les officiers et les colons souvent isolés dans les postes.

### ***Des services médicaux insuffisants***

Même si les médecins et les chirurgiens de Louisiane connaissaient plus ou moins leur métier, les traitements étaient pratiqués, dans des locaux de fortune, et dans les seuls et modestes hôpitaux de la colonie, à La nouvelle Orléans, et à La Mobile, avec des moyens financiers très insuffisants, et un personnel peu nombreux.

La Louisiane était en effet moins bien lotie que la Nouvelle France canadienne, où l'on avait des Hôtels-Dieu pour les malades, des hôpitaux généraux (pour les vieux sans ressources, les vagabonds, les fous, les enfants abandonnés et autres malheureux), un personnel médical nombreux et une pharmacopée bien fournie.

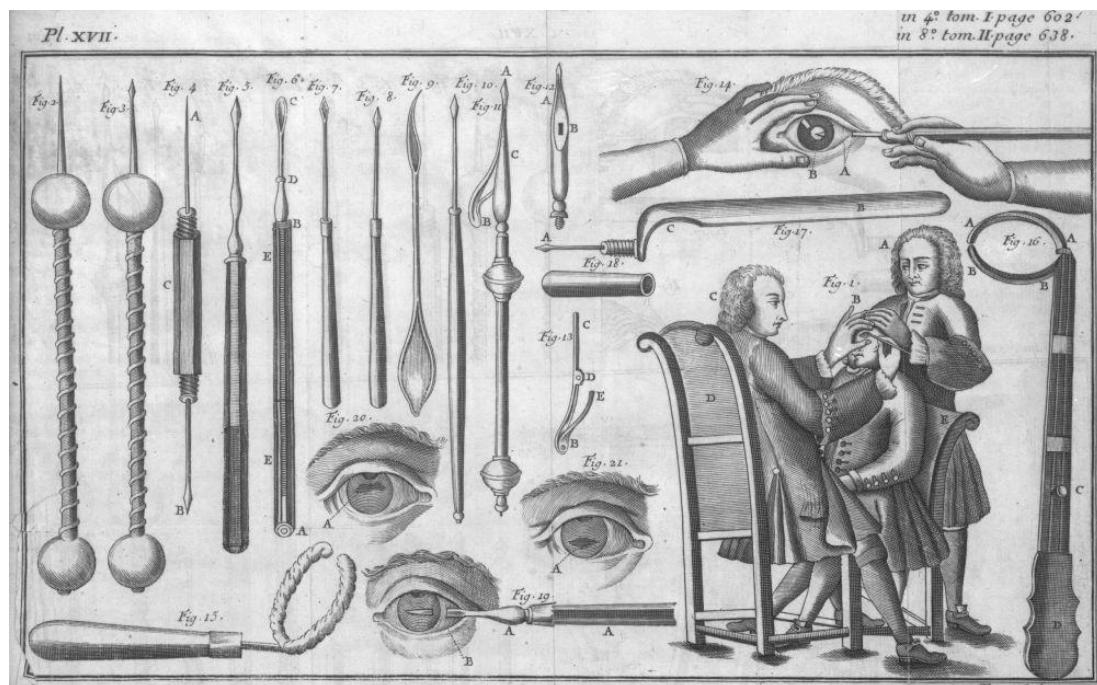
L'Hôtel Dieu de la Nouvelle Orléans proposait, pour sa part, moins de 30 lits, ce qui était insuffisant face à l'afflux des malades, surtout lors des épidémies, sans oublier cependant que la population de la capitale comptait en 1737 (selon le recensement) 1748 habitants, et que la population totale était de 6872 habitants<sup>15</sup>

Il était petit (40 pieds de long sur 30 de large) bâti en bois et comportait deux bâtiments qui se faisaient vis-à-vis de part et d'autre d'une cour, avec deux grandes chambres, et une cuisine.

---

<sup>15</sup>On ne sait pas si les militaires étaient inclus dans ces chiffres, et il est très probable que bien des coureurs des bois échappaient à ce pourtant méticuleux comptage, qui portait également sur les porcs, les vaches, les fusils ou les ustensiles de cuisine, à une unité près.

Entièrement détruit lors de l'ouragan de 1732, il fut vite reconstruit à l'identique par la monarchie.



### *Opération de la cataracte au XVIII<sup>e</sup> siècle.*

Le personnel chirurgical était restreint, avec un chirurgien, un chirurgien en second, une sage-femme, une aide sage-femme, et après 1730, les dévouées soeurs ursulines, qui s'occupaient par ailleurs, dans leur couvent voisin, des orphelines et de l'éducation des filles.

Avant la cession de la colonie au Roi en 1731, l'hôpital dépendait de la Compagnie des Indes, qui lui accordait un fonds de 15 000 livres par an, et acceptait facilement de recevoir et traiter gratuitement les pauvres.

Après la cession et surtout l'ouragan de 1732, l'administration royale réduisit ce fonds en principe à 5 000 livres, et se montra beaucoup moins humaine, en acceptant seulement les militaires et les matelots de passage.

Le commissaire ordonnateur de la colonie, Salmon et ses successeurs durent cependant dépasser cette somme, insuffisante même pour couvrir les dépenses en médicaments.

Ils étaient achetés, au temps de la Compagnie à l'apothicaire Damaron, à raison de cinq sols par malade et par jour (rappelons qu'il y avait 20 sols dans une livre, monnaie de compte de la monarchie jusqu'à la Révolution). Mais la monarchie voulut la réduire à deux sols et trois deniers (12 deniers par sol) puis deux sols et six deniers. Malgré cela, la dépense en 1732 se monta à plus de 5 000 livres.

En 1733, Salmon exigea que Damaron fournisse tous les remèdes à tous les postes pour un forfait de 2 400 livres par an, mais comme les habitants refusaient de les payer, Damaron renonça et revint en France avec sa famille.

Salmon voulut le remplacer sur les mêmes bases par Alexandre, puis par un autre, mais on était bien obligés d'importer une partie des médicaments depuis Rochefort, à un coût élevé. Ils étaient de plus de qualité médiocre ou abimés par le voyage.

Finalement, on recruta et forma une *apothicairesse* ursuline, qui préparait les remèdes (sous le contrôle du chirurgien et du médecin du Roi) et on prit le parti de passer une convention avec un certain Moulin, apothicaire à Paris, pour l'importation de ce que les jardins botaniques locaux ne pouvaient fournir.

Assez miraculeusement un ancien matelot de la Compagnie des Indes fit en 1736 un legs de 10 000 livres à l'hôpital, ce qui permit, entre autres, d'établir un laboratoire pour la fabrication des médicaments et d'établir un petit hôpital pour scorbutiques de l'autre côté du fleuve.

On ne sait pas si *l'apothicairesse* et Damaron remplissaient les conditions requises en France pour exercer le métier d'apothicaire, réglementé en France. Leur fonction était de préparer les remèdes (à partir bien sur des règnes végétal, minéral et animal, la chimie n'en fournissant pas encore) de les vendre et de les fournir aux médecins et chirurgiens.

On va brièvement évoquer l'histoire de cette profession particulière, bien qu'il soit un peu artificiel, du moins en Louisiane, de séparer médecine et fabrication de remèdes par des apothicaires, tant les médecins ou chirurgiens étaient aussi botanistes et préparaient eux-mêmes des remèdes.

On rappelle cependant que Alexandre Vielle, fut officiellement chirurgien apothicaire et sans doute le premier « pharmacien » de Louisiane.

### ***Les apothicaires, une histoire parallèle à celle de la médecine***

Le terme apothicaire vient du grec *apoteke* qui signifie garder conserver, et pendant des siècles, les apothicaires de Paris formèrent avec les épiciers un seul corps, le second des six corps de marchands.

En 1258, les épiciers apothicaires reçurent pour la première fois un statut les obligeant à respecter certaines contraintes. En 1484, on commença à distinguer les deux professions, nul ne pouvant se dire apothicaire sans avoir satisfait à un examen poussé.

L'ordonnance de Charles VIII stipulait que *dorénavant nul épicier de nostre dicte ville de Paris ne s'en puisse mesler du fait et vacation d'apothicaire si le dit épicier n'est lui-même apothicaire*.

Et comme les médecins ne voulaient plus se charger de la fabrication des drogues ni des autres activités déshonorantes, comme les lavements ou clystères, tout naturellement les apothicaires se mirent à les faire à leur place et à administrer des remèdes à la demande des patients qui faisaient appel à eux par souci de proximité ou d'économie.

Les apothicaires, aussi chargés du contrôle des poids et mesures, devinrent au XVIe siècle des notables bourgeois et riches. Certains se mirent à abuser de leur position en vendant par exemple des pilules enrobées de poudre d'or inutiles car elles traversaient le corps humain sans effet. D'où l'expression *dorer la pilule*.

L'usage des clystères était aussi plus qu'abusif, et le malheureux Louis XIII ne subit pas moins de 312 lavements en une seule année. Un apothicaire à l'humour noir fit inscrire sur son tombeau en guise d'épitaphe : *ci git qui pour un quart d'écu S'agenouillait devant un cul*.

Sans doute en raison de multiples abus, leur image se dégrada au siècle suivant, et ils furent de plus en plus considérés comme des exécuteurs de viles besognes, soumis à l'autorité des médecins.

Ils étaient toujours dans la même corporation que les épiciers, mais la distinction se poursuivit cependant avec la création de la première école de *pharmacie* en 1756, puis en 1777, avec la séparation complète des deux corporations d'apothicaires et d'épicier.

La pharmacie était enfin reconnue comme une branche de la médecine nécessitant des études approfondies. On vit aussi peu à peu apparaître des produits chimiques dans la thérapeutique<sup>16</sup>.

### Premiers botanistes apothicaires de Louisiane

C'est à l'initiative des propriétaires de la concession Sainte Catherine (implantée aux Natchez et aux Chaouachas) Jean Daniel Kolly et le banquier Jean Daucher, que fut nommé aide chirurgien major<sup>17</sup> et *apothicaire* Bernard Alexandre Vielle auparavant *apothicaire* à Saint Sulpice. Il était engagé pour cinq ans afin que *par son Industrie et art en la botanique il puisse composer toutes les drogues médicinales dont la colonie pourra avoir besoin sans en tirer d'Europe.*

Vielle qui avait reçu de Bernard de Jussieu la promesse de recevoir un brevet de botaniste du Roi débarqua en 1721 au Biloxi puis se rendit aux Chaouachas et à la Nouvelle Orléans en 1722.

Peu après son arrivée dans la colonie, il envoya à l'Académie un mémoire sur les vertus de l'arbre à cire, que les Indiens lui avaient fait connaître pour soigner la dysenterie et que Linné appellera le *merica cerifera*. Il y joignit des graines, un herbier, et des bougies de cire. Son mémoire sera lu en séance.

Dans la capitale, il occupa le poste de chirurgien de l'hôpital, mais botaniste avant tout, celui que l'on appellera bientôt familièrement Alexandre se mit aussitôt au travail et prit l'initiative avec l'appui de Kolly, de créer à la Nouvelle Orléans un *jardin botanique* afin d'expérimenter la culture des plantes venues de toute la colonie et d'acclimater celles venues de France et de saint Domingue.

Après la rétrocession de la colonie à la monarchie en 1731, et la faillite de la concession Sainte Catherine, il fut en difficulté mais resta dans la capitale comme chirurgien et fournisseur de remèdes pour l'hôpital. Il se heurta cependant à la concurrence des deux médecins du Roi les frères Prat.

Louis, était arrivé en 1724 pour, lui aussi, créer un jardin botanique concurrent. Il envoya ainsi ses premiers arbres au jardin du Roi en 1732, année où un terrible ouragan détruisit l'hôpital qui fut ensuite reconstruit. Gravement malade, il repartit en France en 1735, remplacé par son frère Jean.

Jean, vite ennemi d'Alexandre lui fit perdre son statut de chirurgien, attribué à d'Aubert, et son privilège de fournisseur de remèdes à l'hôpital.

Il obtint le droit de relever le jardin botanique de son frère à partir de 1738, grâce au soutien du gouverneur Bienville et de l'ordonnateur Salmon, et il n'hésita pas sans scrupule à s'approprier certaines découvertes d'Alexandre. Celui-ci, sans doute mort vers 1745, avait notamment découvert les vertus du baume de copalme pour traiter les sciatiques, et du cirier, travaillé sur le venin du serpent à sonnette et sur l'indigo, et introduit de nombreux plants européens.

Jean, malade à partir de 1745 demanda son rappel en France mais ne l'obtint qu'en 1748 et fut remplacé par Benigne de Fontenette qui entretint un jardin botanique, mais on ne sait pas si ce qui l'en advint.

---

<sup>16</sup> On présente en annexe la plus ancienne pharmacie de Paris, datant de 1749. Elle vient malheureusement de fermer !

<sup>17</sup> Le Roux de Saint hilaire était chirurgien major.

Tous furent des pionniers dévoués à leur tâche, mais sans les appuis politiques, institutionnels et financiers de la Compagnie et du Roi, qui auraient permis d'obtenir les résultats que l'on attendait d'eux. Alexandre, marginalisé, vit ses travaux oubliés et même discrédités sans que les frères Prat ne soient beaucoup plus reconnus.

L'apport de la Louisiane fut donc très limité, même si des plantes furent envoyées au Jardin du Roi et si des communications furent faites à l'Académie des Sciences.

Il n'en reste guère de traces dans les archives.

Il en va de même pour les pratiques indiennes, pourtant évoquées par Le Page du Pratz, dont on présente, en appendice, un certain nombre d'observations sur les propriétés des plantes locales.

Des travaux récents ont été consacrés aux questions médicales au Québec, mais ignorent l'autre partie de la Nouvelle France.

On ne sait pas dans quelle mesure exacte furent adoptés les remèdes, pratiques et prescriptions des médecins et des chirurgiens du Roi, surtout dans les postes éloignés, où une poignée de colons et de militaires vivaient au milieu des *Sauvages* et dans une nature aussi belle que difficile.

Nous avons aussi et curieusement peu de témoignages sur ces questions, blessures et maladies car elles sont évoquées dans les Mémoires du temps (comme ceux de Montigny) sommairement, en passant, et avec une sorte de légèreté, ou d'indifférence, comme si cela était aussi banal et naturel que la pluie ou le beau temps.<sup>18</sup>

Le dernier gouverneur de Louisiane, Kerlérec, il est vrai, en parle souvent dans ses lettres, où il se plaint beaucoup, en s'attribuant des maladies graves, y compris le scorbut et des *rhumatismes de ventre*, sans jamais dire quel traitement on pouvait lui administrer.

Et il survécut bien longtemps après son retour en France.

Quant aux Médecins du Roi, il est troublant de voir à quel point ils estimaient pouvoir plus ou moins guérir des maladies aussi graves que le cancer, la chaude pisse et d'autres encore, alors qu'il faudra des décennies pour que des découvertes majeures soient faites.

Que penser de leurs affirmations et de leurs remèdes si compliqués ?

Une autre question vient à l'esprit chemin faisant. Pourquoi les opérations chirurgicales au XVIII<sup>e</sup> siècle étaient-elles, semble t'il, beaucoup moins suivies d'infections mortelles (20%) que dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, où elles tuaient plus de 80% des opérés ?

Beaucoup de grands personnages, comme Pierre Le Moyne d'Iberville, le fondateur de la Louisiane (ou le comte de Toulouse) durent en subir, et on sait même que la première mastectomie de nouvelle France fut pratiquée à Québec en 1700, avec un complet succès.

Il n'en reste pas moins que tous ces traitements du « Siècle des Lumières » nous paraissent, a priori, barbares et étranges, et on admire le stoïcisme de ceux qui les subissaient.

A titre d'exemples, et pour en souligner la complexité (pour les riches), on présente ci-après des traitements, proposés en 1783 par un Médecin des Armées du Roi et un Médecin des Hôpitaux, avec un optimisme résolument des *Lumières*, pour soigner le cancer et ce qu'ils appelaient la *chaude pisse*.

---

<sup>18</sup> Voici comment de Montigny parle d'une épidémie chez les Indiens : ...leur plus grand remède est de se faire suer, ils ne se servirent cependant pas de ce remède lorsqu'ils en avaient le plus besoin car dans une année que la petite vérolle fut apportée par un navire françois (oui je dis apportée car on n'en avoit jamais vu jusqu'alors) les sauvages en furent presque tous attaqués et croyant que c'est une galle ou une enflure sur leur peau au lieu de se faire suer comme c'est leur coutume ils furent se baigner dans le fleuve et il y en eut une grande quantité qui crevèrent (sic)...

Un traitement « parfois efficace » contre un cancer naissant des glandes et en particulier du sein...*Il vaut mieux avoir recours aux sucs dépurés des plantes, tels que la chicorée sauvage, l'endive l'aigremoine, la buglofe (fleur proche de la bourache et utilisée aussi contre l'épilepsie), le pourpier, la pimprenelle dont on prend une once dans deux onces d'eau de laitue et de cerfeuil distillée, on mettra en outre le malade à l'usage de vingt grains d'yeux d'écrevisses & de dix grains de nitre purifié (nitrate de potassium) dont il prendra une pris le matin à jeûne et l'autre vers les cinq heures du soir.*

*Si ces absorbants ne soulagent point les douleurs, il faudra avoir recours à une boisson faite avec une chopine (un peu moins d'un demi litre) d'eau féconde, de chaux d'écaille d'huîtres dans laquelle on mettra une once et demie de lait & une demie once de fleurs d'orange... On prévoyait aussi de placer des sanguines sur les parties basses...puis de faire prendre vingt grains de limaille porphirisé, dix grains de cinabre natif & demi gros d'yeux d'écrevisse...*

### ***Un traitement contre la chaude pissoire***

Après avoir, comme de juste, saigné le patient et lui avoir fait absorber beaucoup de tisanes et de lavements il fallait le mettre à l'usage de l'opiat suivant :

*Prenez*

*De Savon de Venise une demi livre*

*De mercure crud, revivifié du Cinabre, une once & demie*

*De Mercure doux, un demi-gros*

*De Panacée mercurielle, deux scrupules*

*Battez le savon dans un mortier de marbre, avec suffisante quantité de gomme adragant dissoute dans l'eau jusqu'à ce que le savon soit mollet & réduit en pâte demi liquide : pour lors vous mettrez le mercure crud, le mercure doux & la panacée dans le mortier & vous les battrez jusqu'à ce qu'ils s'unissent avec le savon.*

*Quand le tout est suffisamment mêlé, ajoutez-y*

*D'extrait de bourache*

*De Buglofe de chaque deux onces,*

*De Jalap en poudre, trois onces*

*De Camphre purifié une demi once*

*Mélez le tout avec suffisante quantité de gomme adragant, fondu dans l'eau pour faire un opiat dont vous prendrez demi-gros pendant les huit premiers jours & un gros ensuite tous les jours, jusqu'à parfaite guérison.*

*L'opiat ci-dessus réussit dans presque tous les cas ; il détruit le germe de cette maladie d'une manière plus prompte et efficace que toutes les autres méthodes qu'on a indiquées jusqu'à présent...*

Il faut tout de même rappeler que l'opiat est un remède dont une partie des propriétés vient de l'opium qu'il contient. Comme dans la *thériaque*, on y trouve ce vrai remède sédatif et analgésique.

C'était toujours ça...

### Note sur la belladone

Au Moyen Age cette plante, qui contient de l'atropine, était mélangée par des sorcières à d'autres plantes toxiques afin d'en annuler les effets vénéneux tout en provoquant des hallucinations.

Poison mortel, la belladone bien dosée est aussi un calmant, un antidouleur et était utilisée en pommade par les femmes de la Renaissance. Elle avait pour effet de dilater leurs pupilles et de leur donner de profonds yeux noirs. D'où l'expression « belladone », belle femme. La belladone faisait également légèrement loucher ce qui était caractéristique de la beauté, d'où l'expression « avoir une coquetterie dans l'oeil ».

### *Plantes médicinales recensées par Le Page du Pratz dans son Histoire de la Louisiane*

Antoine-Simon Le Page du Pratz était un naturaliste ethnologue, qui vécut en Louisiane, de 1718 à 1734.

Revenu en France, il publia, en 1753, son *Histoire de la Louisiane*, en trois volumes. Les observations qui suivent sont extraites du volume II.

*...Dans le séjour que j'ai fait dans ce pays où j'avais une concession & où j'ai demeuré seize ans j'ai eu le loisir d'étudier cette matière j'y avais fait assez de progrès pour avoir envoyé en France à la Compagnie des Indes trois cens plantes médicinales dignes d'attention dans leurs terres...*

**Plaqueminier.** *Avec son fruit astringent les naturels font un pain dont la vertu est telle qu'il n'est cours de ventre ni dissenterie qu'il n'arrête ; aussi n'en doit on user qu'avec prudence après s'être purgé.*

**Baume de copalm.** *C'est un excellent fébrifuge : on en prend à jeun & avant les repas dix ou douze gouttes dans du bouillon : quand même on en mettrait davantage, on ne doit pas craindre qu'il fasse aucun mal il est trop ami de la nature. Les médecins naturels observent de purger le malade avant de le donner. Il guérit les blessures en deux jours sans aucunes mauvaises suites ;*

*il est également souverain pour toutes sortes d'ulcères, après y avoir appliqué pendant quelques jours un emplâtre de lierre terrestre pilé. Il guérit la pulmonie (sic) il lève les obstructions, il délivre de la colique & de toutes les maladies internes, il réjouit le cœur ; enfin il renferme tant de vertus que tous les jours on lui en découvre de nouvelles.*

*Sassafras dont le nom est fort connu des botanistes par ses qualités pour la médecine...*

### *Cirier.*

*L'eau bouillante qui a servi à fondre la cire que cet arbre produit n'est rien moins qu'inutile : elle a reçu de ce fruit une vertu astringente et la rend un Spécifique admirable pour le cours de ventre & la dissenterie & ses effets sont plus certains que ceux de l'ipécuana après néanmoins que l'on a préparé le malade selon la coutume*

*L'écorce (intérieure) a la vertu de guérir du mal de dents. Pour cet effet on en prend gros comme une fève que l'on met sur la dent malade & on la mâche jusqu'à ce que la douleur cesse.*

*Le suc des feuilles de sureau mêlé avec du saindoux est spécifiques pour les hémorroïdes, j'en ai vu l'expérience.*

**La liane barbue**... a comme le baume de copalm, la vertu de guérir la fièvre et j'en parle après un nombre infini d'épreuves que j'ai faites, dont aucune ne m'a trompé comme elles ont toutes également réussi à M. Prat l'aîné, Médecin du Roi à la Nouvelle Orléans, à qui j'en envoyai sur la lettre qu'il m'en écrivit.

*Les Médecins Naturels se servent de ce Simple contre la fièvre en cette matière. Ils prennent un morceau de la liane barbue long comme le doigt ; ils la fendent en plus de parties qu'il est possible & le mettent dans environ une chopine d'eau mesure de Paris, ils font bouillir le tout jusqu'à ce qu'il soit diminué d'un tiers.*

*Cette décoction est ensuite passée & tirée au clair & et le remède est préparé. Alors ils purgent le Malade & le lendemain lorsque l'accès de fièvre commence, ils lui donnent à boire le tiers de l'eau de Liane. Il arrive assez communément qu'il est guéri du premier coup ; mais si la fièvre revient, on le purge de nouveau, & le lendemain on lui fait boire un autre tiers de l'eau médicinale qui ne manque que bien rarement de faire son effet à cette seconde prise...*

*Ce remède à la vérité est amer ; mais il fortifie l'estomach : avantage précieux qu'il a sur le Quniquina, que l'on accuse d'avoir un effet contraire.*

*L'esquine, outre sa vertu sudorifique qu'elle possède comme la salsepareille, elle a celle de faire croître les cheveux & les femmes des Naturels s'en servent dans ce dessein avec succès. Pour cet effet elles prennent de la racine, la coupent par petits morceaux, la font boyuillir et se lavent la tête de cette eau. J'en ai vu plusieurs à qui les cheveux passaient les jarrets & une entr'autres à qui ils descendaient jusqu'à la cheville du pied.*

*L'herbe du serpent à sonnette (oudla-Coudlogouille en langue des naturels) ce qui signifie médecine du serpent à sonnette a pour racine un oignon semblable à celui de la tubéreuse...et une tête grosse comme une petite noix...lorsque cette tête est mure & qu'ilon la secoue elle rend le même son que la queue du serpent à sonnette et semble indiquer par là quelle est la propriété de la plante car elle est le remède spécifique contre ce dangereux Reptile. Celui qui en a été mordu doit prendre un oignon, en couper avec les dents une partie assez grosse, la mâcher & l'appliquer sur la playe où il convient de l'attacher ; en quatre ou cinq heures de tems elle tire tout le venin sans que l'on ait à appréhender aucunes mauvaises suites.*

*Le lierre terrestre est connu des médecins naturels, pour avoir beaucoup plus de vertus que nos botanistes n'ont dit lui en connoître : il a entre autres vertus celle de soulager les femmes dans les accouchements, lorsqu'il est pris en décoction ; celle de guérir des ulcères étant écrasé & mis à l'enfroit ulcétré ; mais surtout je ne dois pas omettre de parler d'une de ses qualités, qui est d'être souverain pour le mal de tête auquel on dit qu'on ne trouve point de remède ; les feuilles toutes vertes écrasées en assez grande quantité & mises en cataplasme sur la tête, guérissent promptement.*

*L'incommodité que l'on trouve à faire ce remède à une personne qui porte ses cheveux, me fit imaginer d'en tirer les sels, pour soulager un ami qui était souvent attaqué de la migraine, j'en mis dans l'eau vulnéraire que je lui donnai, & et lui conseillai d'en respirer de toute sa force quelques gouttes par le nez ; ce que faisant deux ou trois fois, lorsque la migraine le prenoit, il s'est trouvé soulagé peu de momens après.*



*L'arsenal d'un maître chirurgien au XVIII<sup>e</sup> siècle*



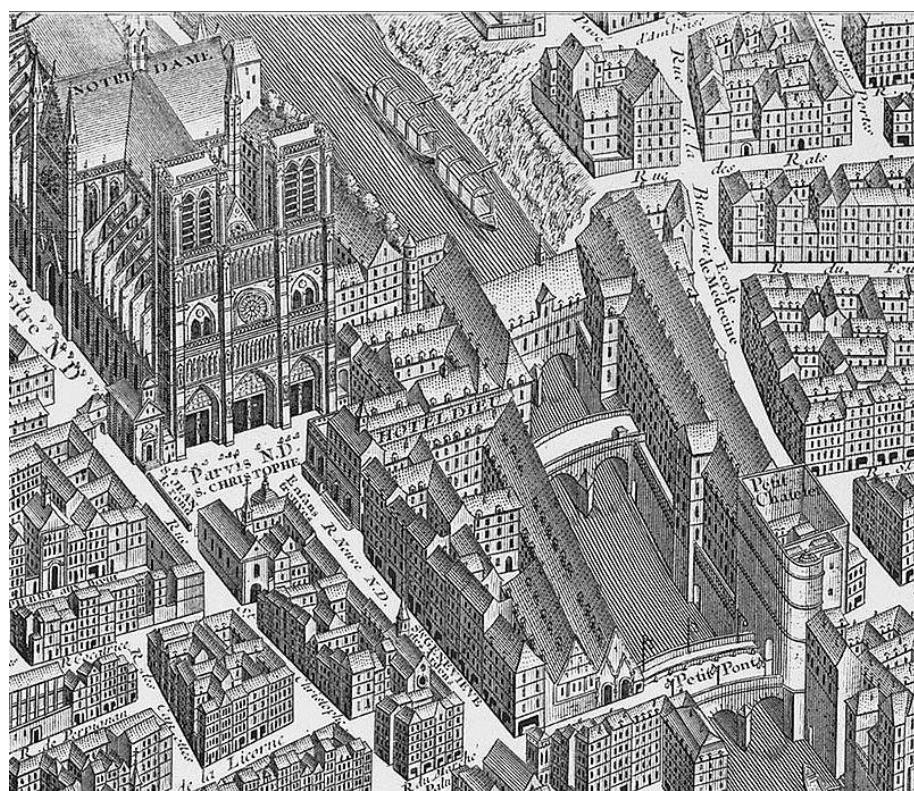
*La faculté de médecine de Montpellier, qui forma les frères Prat, médecins du roi en Louisiane.*

*L'amphithéâtre de Saint Côme, siège de l'Académie royale de chirurgie fondée en 1731, mais établie officiellement en 1748, dans la rue des Cordeliers, devenue aujourd'hui la rue de l'Ecole de médecine. L'amphithéâtre, construit par Joubert, avait auparavant abrité la confrérie de Saint Côme depuis 1694. Il voisine aujourd'hui avec une boucherie !*



*L'école de médecine de Rochefort au XVIII<sup>e</sup> siècle*





*L'emplacement de l'ancienne Faculté de médecine, rue de la Bucherie, sur le plan de Turgot.*

*L'ancienne Faculté aujourd'hui*





*Le siège de l'Académie royale de chirurgie en 1775. La Faculté de médecine s'y installa après la Révolution.*



*Note sur l'Ecole de Rochefort*

Par Yannick Durieux

« À l'école de Rochefort, les élèves étaient admis à partir de 14 ans révolus, sachant lire, écrire et raser. On exigeait qu'ils aient les mains « saines » et « sans difformités » et qu'ils soient catholiques. Suite à la révocation de l'Édit de Nantes (1685), les professions de médecins, sages-femmes, apothicaires et chirurgiens étaient en effet interdites aux protestants. Le règlement en excluait enfin les « licencieux, factieux, jureux, ivrognes ou sujets à d'autres vices scandaleux ». Ces critères, peu spécifiques et subjectifs, étaient heureusement complétés pour les admis par une vraie formation, novatrice dans son contenu et ses méthodes. Privilégiant l'anatomie et la pratique des dissections, l'École était bien servie en cela par la proximité du bagne qui lui procurait des cadavres frais. L'établissement tirait en outre son originalité, et son efficacité, de la pédagogie expérimentale que les élèves recevaient dans l'hôpital militaire du port. Une telle fréquentation des salles de soins était alors très rare en Europe et les chirurgiens de marine rochefortais se distinguèrent rapidement du reste de la corporation.

L'école de Rochefort, un peu sur le modèle de nos CHU d'aujourd'hui, alliant les soins, la formation et la recherche, connaît ainsi un destin florissant au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle avec des promotions annuelles de plus de 50 chirurgiens navigants dès 1750 et elle aura formé 6572 élèves à sa fermeture en 1964 ; elle va servir de modèle à l'école de Toulon en 1725 puis à l'école de Brest en 1731. Ces écoles allaient permettre que les trois branches de l'art de guérir, médecine, chirurgie et pharmacie, alors en opposition dans le reste du royaume soient pour la première fois enseignées simultanément et pratiquées à bord. Ce n'est pourtant qu'en 1731, lors de la fondation de la première Académie royale de chirurgie, que sera officiellement marquée la séparation définitive entre les chirurgiens et les barbiers. »

